



COMITÉ DE VIGILANCE

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ EN HAUTE SAÔNE

Association loi 1901 – Siret 503 578 213 000 12 / W701000 725

1 rue Jean MOULIN 70200 LURE

comvig70@gmail.com –

Président : michel.antony@wanadoo.fr 06.63.82.28.24

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE MERCREDI 20 MARS 2024 18 H



ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- Montant de l'adhésion 2025
- Élection au CA 2024
- Débat : les RAC (Restes à charge)

Présents : 35

Procurations : 53

Excusés : 75

À 18 h 15 le président M. Antony accueille et remercie les 35 présents.

Parmi les excusés :

Mr le Président du Conseil Départemental représenté par la conseillère départementale Karine Guillerey

Mr le Maire de Lure représenté par son adjoint Jérôme LAROCHE.

Il excuse aussi Catherine Faucogney, membre du CA du CV70, retenu par un décès dans sa famille.

Il a un mot sympathique pour nos ami.e.s disparu-e-s et pour le petit mot envoyé par une de nos plus fidèles soutiens, Mme Marie-Rose DAVIOT. Il évoque aussi les appuis de Remiremont, mobilisation dans laquelle sont investis de nombreux adhérents.

Le président précise que cette AG a une dimension particulière, et riche en émotion, car pour lui comme pour le secrétaire elle sera la dernière après plus de 20 ans à leur poste (et près de 40 ans si on compte les premières ébauches du CV70 depuis 1981). Ces deux membres quitteront leur fonction mais resteront membres du CA et assureront le passage de témoin.

Le CV70 est membre de :



1/ RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

À l'aide d'un diaporama que l'on trouvera en annexe, le président fait le bilan des différentes actions menées par le CV 70 en 2023 et début 2024.

Au préalable il rappelle que le Comité de Vigilance est né suite à la première manifestation contre le projet de fermeture de la maternité de Lure en 1981.

Après plusieurs luttes pour défendre des services publics menacés ou supprimés, en 2003 le Comité de Vigilance s'est constitué en association loi 1901.

Il a été un des co-fondateurs de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité (2004), de la Convergence nationale de défense des services publics (2005), des États Généraux des Services Publics, de Notre Santé en danger (2011) et de sa prolongation dans le Tour de France Santé depuis 2023, et du Nouvel Élan pour nos Services Publics. Aux multiples mobilisations et réflexions locales et régionales, il a su s'enrichir des multiples investissements nationaux.

Au cours de ces années le CV 70 a été reconnu pour son combat en faveur de la défense et le développement des services publics de proximité. Désormais on sait où se situe Lure !

C'est pour cela qu'en mai 2023 un grand rassemblement national a pu être organisé à Lure. Durant 3 jours 300 délégués nationaux ont pu débattre des problèmes et enjeux des services publics. Ces débats se poursuivent et font ou feront l'objet de propositions pour améliorer et promouvoir les services publics.

Au plan local le CV70 a continué à défendre des services menacés notamment

- Le service neurologie du GH70 à Lure et la qualité des accès de l'hôpital,
- L'hôpital de Remiremont,
- Le collège A. Jacquard de Lure où des postes devraient être supprimés alors qu'il faudrait profiter de la baisse des effectifs pour dispenser un enseignement plus individualisé,
- La Ligne 4 SNCF Paris-Bâle avec l'AMPB,
- Aménagement de la RN 19 Lure-Vesoul,
- Le maintien d'un bureau de La Poste à Ronchamp,
- Etc.

En novembre 2023 le CV 70 a participé aux 35èmes Rencontre de la Coordination Nationale à Dole.

Le président M. Antony a accepté l'animation d'une Convention Citoyenne sur « le bien vieillir à Lure » par la municipalité luronne au sein de laquelle sont abordés des questions qui concernent les personnes âgées mais aussi d'autres citoyens, comme l'amélioration des transports publics collectifs, l'accès aux différents services administratifs, etc.

Pour le CV70 la création d'une maison France services est un pis-aller qui ne compensera jamais la fermeture ou la réduction des services publics opérée depuis plus une trentaine d'années par les gouvernements successifs. C'est une création indispensable pour nos concitoyens en période de désertification accélérée, mais cela nécessiterait un engagement plus important de tous les services publics et la création de postes stables avec des personnels très compétents.

Toutes nos actions sont destinées à maintenir des services publics de proximité qui permettront aux habitants du secteur de mieux vivre et de renforcer l'attractivité du territoire.

À la suite de son exposé le président invite les personnes présentes à intervenir, réagir ou poser des questions.

Une personne signale la difficulté de trouver un médecin référent sur le secteur. Ceci lui a été possible après plusieurs mois grâce à l'appui du CPTS et au Centre de santé installé au Pôle de santé à Lure.

Le président rappelle que le CV70 et la CN sont partisans des Centres de santé où les médecins sont salariés. Ce dispositif peut favoriser une meilleure régulation-répartition des médecins sur tout le territoire national car il fait passer l'intérêt général avant le particulier.

Le CV70 est membre de :



Une personne fait remarquer que le CPTS est une démarche louable mais elle ne résout pas le risque de concurrence entre professionnels, les collectivités. Risque de surenchère. Le CPTS dit un intervenant « apprend aux gens à se passer des services disparus ».

Le problème posé par la RN19, baptisée « Route de la mort » : la mise à 2 fois 2 voies risque de s'éterniser et l'urgence est la déviation de 3 ou 4 villages dont la traversée est dangereuse.

Un autre intervenant signale que la Milo accueille désormais un public jeune, la « génération Z », qui n'a pas connu l'existence de services publics de proximité et pour qui France Services est une « bonne chose ». Une dernière personne souhaite qu'une vraie convergence des actions, des luttes aboutisse pour s'attaquer aux problèmes de fond, pour enrayer la dégradation des Services publics nationaux et européens.

À l'issue du débat le rapport moral et d'activités est soumis au vote de l'assemblée

- **Abstention : 1**
- **Contre 0**
- **Pour 34 + 53 procurations**

- **Le rapport moral et d'activités 2023 est approuvé**

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et son soutien aux actions du CV70

2/ RAPPORT FINANCIER

Le trésorier ayant été contraint de s'absenter le secrétaire fait part des remarques que le trésorier lui a laissées.

COMPTE DE RÉSULTATS 2023 Arrêté au 31/12 /2023

RECETTES		DÉPENSES	
Adhésions et dons	1666.70	Fournitures de bureau	149.45
Subventions Communes	745.00	Assurance	60.00
Subvention Département	300.00	Assemblée Générale	1680.54
Produits bancaires	129.59	Déplacements	674.80
		Réception et réunions	50.00
		Communication	324.00
		Adhésions et Participations	763.00
NESP 2023	930.00	NESP 2023	500.00
Totaux	3771.29		4201.49
Résultat	-430.20		

RECETTES :

En 2023 le CV 70 a enregistré 65 adhésions, une baisse due en partie au fait que l'AG s'est tenue en octobre à cause de l'organisation de « Lure mai 2023 ».

Le CV70 est membre de :



Les communes suivantes ont versé une subvention au CV70 : Melisey, Magny Vernois, Froideterre, Vouhenans et Gouhenans.

Le trésorier au nom du CV 70 remercie ces communes

Il remercie aussi la Ville de Lure qui sans discontinuer apporte un soutien logistique à notre association.

DÉPENSES :

Le poste Assemblée Générale est élevé car en octobre 2023 le CA avait décidé pour célébrer les 20 ans de sa création d'offrir « un pot » conséquent à toutes les personnes qui le soutiennent.

Il fait remarquer l'effort consenti par le CV70 pour adhérer à certaines associations, notamment la CN (300 €).

Cette année 2023 se solde par un résultat négatif de 430,20 euros qui ne met pour autant pas en difficulté la trésorerie saine et solide du CV70.

Aucune remarque ou question n'émanant de l'assemblée le président met au vote le rapport financier

- **Abstention : 1**
- **Contre 0**
- **Pour 34 + 53 procurations**

○ **LE RAPPORT FINANCIER 2023 EST APPROUVÉ**

Le Président remercie Daniel le trésorier pour sa rigueur et un constant investissement.

Le président propose que pour 2025 le montant de l'adhésion ne change pas.

L'assemblée approuve à l'unanimité

3. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Deux membres du CA 2023 ne se représentent pas et deux nouvelles personnes sont candidates.

Le président soumet la liste ci-dessous au vote :

1. **ADNET Daniel**
2. **ANTONY Michel**
3. **BARDET Chantal**
4. **CHAUVEZ Benoît**
5. **DENIS Philippe**
6. **FAUCOGNEY Catherine**
7. **LAMBOLEY Rémi**
8. **LAROCHE Jérôme**
9. **PINGUÉ Danièle**
10. **SIMONIN Antoine**
11. **TOURNADRE Patrick**
12. **VIVIER Danielle**
13. **ZOUGGARI Hamid**
14. **RAMDANI Mohamed**
15. **HAISMANN-FEBVAY Isabelle**
16. **DAVAL Yves**

- **Abstention : 1**
- **Contre 0**
- **Pour 34 + 53 procurations**

○ **LES 16 CANDIDATS SONT ÉLUS**

Le CV70 est membre de :



Le président remercie les membres du nouveau CA qui se réunira le 10 avril pour élire le nouveau Bureau.

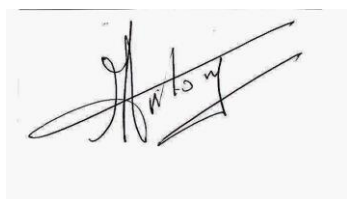
Avant de clore l'AG 2024 le président invite l'assemblée à débattre du problème des Restes à Charges « légaux » et « invisibles » à partir de graphiques qui montrent l'évolution de ces dépenses toujours plus élevées pour les patients. Le scandale des RAC est évidemment lié à la désertification sanitaire et à la privatisation accélérée. Le CV70 en lien avec le national va faire de cette question une des priorités de l'année à venir.

À l'issue du débat il convie les présents à partager le verre de l'amitié

Lure 26-03-2024

Le président

M.ANTONY



Le secrétaire

P.TOURNADRE



Le CV70 est membre de :



ANNEXES :

1. DIAPORAMA RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ



CV70 COMITÉ DE VIGILANCE 70

AG du 20 mars 2024

- ❑ 43 ANS de mobilisations citoyennes pour LE BIEN COMMUN ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, à LURE dans le 70, en COMITÉ et partout en FRANCE
- ❑ 20 ANS de vie « officielle » 2003-2023
- ❑ Des dizaines de déplacements solidaires locaux, régionaux et nationaux
- ❑ Co-fondation de 5 ENTITÉS NATIONALES DE CONVERGENCES citoyennes




Lure-Saint-Affrique 2004



Guéret 2005 - Lure 2023



2011 - 2023





Lure-Saint-Affrique 2004



Guéret 2005 - Lure 2023



2011 - 2023



Nouvel Élan pour nos Services Publics




Un nouvel élan pour les services publics
LURE, 12>14 mai 2023 Village des services publics
Ateliers Débats | Concerts | Restauration
MANIF' NATIONALE
Samedi 13 mai 2023, départ : 14 h 30
Contact : lure70@gmail.com



CN - 35^e Rencontre nationale DOLE - novembre 2023





Actions locales et régionales depuis notre AG d'octobre 2023 - I - SANTÉ

- SANTÉ Soutien à l'hôpital luron et à la Neurologie
- SANTÉ Soutien à l'hôpital de Remiremont
- SANTÉ Intervention pour l'accès à l'hôpital de Lure
- SANTÉ Intervention sur l'attractivité, la nécessaire proximité et contre la liberté d'installation au CTS70
- SANTÉ Transmission de nombreux comités nationaux dont nous sommes co-auteurs (CN, Convergence, Tour de France)
- SANTÉ Dossier sur les restes à charge : débat de notre AG et action prioritaire pour 2024-25



Collège Jacquard LURE 07/03/2024




Hôpital REMIREMONT 09/03/2024

Actions locales et régionales depuis notre AG d'octobre 2023 - II - TRANSPORT

- TRANSPORT Soutien et participation à l'AMPB
- TRANSPORT Soutien au projet sur Jussey
- TRANSPORT Priorité de maintien du guichet
- TRANSPORT Demande d'unicité des tarifs et projet intervention pour unicité des prix régionaux bus-train
- TRANSPORT Sollicitations en cours pour la Nationale 19 et les nécessaires contournements
- TRANSPORT Demande d'interventions sur trottoirs et pistes cyclables à Lure

Le CV70 est membre de :





2. RESTES À CHARGES

On va vous faire « RACquer » !

- Les RAC – Restes À Charge
- Les « INVISIBLES »
- Et autres dépenses sanitaires exponentielles

Nous payons de plus en plus pour notre santé

- Le régime général de la SS provient vers 2020
 - à 50% des cotisations
 - et à 50 % des contributions.
- Entre 1983 et 2020
 - la part des employeurs passe de 72 à 53%,
 - celle des ménages de 28 à 47%
- En effet pour notre santé c'est nous qui payons !!!
 - la CSG (1991),
 - les cotisations générales
 - et les cotisations des complémentaires.

Les RAC – Restes À Charges (sanitaires)

= *ce qui reste à payer aux ménages après les aides de la Sécurité sociale, de l'État et des complémentaires*

- ❑ **Franchises médicales**
 - actes médicaux, actes de biologie (2004)
 - médicaments, actes paramédicaux, transports (2008)
 - doublement 2024 et remise en cause du plafond de 50€
- ❑ **Ticket modérateur** = non pris en charge par l'Assurance maladie, mais partiellement par les complémentaires.
- ❑ **Forfait passage** aux urgences (2022)
- ❑ **Forfait hospitalier** : de 15 à 20€ par jour

Des RAC dits « invisibles »

- ❑ **Absence de CSS** : soit 4 à 5 millions de personnes.
- ❑ Hausse des **coûts de mutuelles** : 8,1% en 2024 !
- ❑ Explosion des **déplacements** liés à la réduction du service public et à la désertification sanitaire.
- ❑ Prix des **parkings**.
- ❑ **Nuitées** obligatoires en fonction d'un éloignement qui se généralise.
- ❑ Explosion des frais liée à l'**usage intensif du privé** en lien avec l'insuffisance du public : **coûts annexes, dépassements d'honoraires, parfois dessous de table.**
- ❑ Médicaments, petits matériels, soins annexes dits « de support » **non remboursés.**
- ❑ **Amendes** pour non respect des rendez-vous.
- ❑ **Frais de dossiers** illégalement demandés.

CONSÉQUENCES ÉVIDENTES

- **Un COÛT de plus en plus prohibitif :**
 - RAC 2022 : 250€ en moyenne par habitant
 - INVISIBLES : environ 1000€ par habitant
- Des **DÉPLACEMENTS de plus en plus NOMBREUX**
 - dangereux : accidents, perte de temps et de chance
 - anti-écologiques
 - coûteux : carburants, amendes
- De plus en plus **d'ABANDONS de soins : 25% ?**
- **HAUSSE DES FRACTURES sociale et territoriale**

Le CVTO est membre de :

